



Loyer impayé par une tiers personne

Par **cori83**, le **28/04/2010** à **23:17**

Bonjour,rrnrnEn 2007, j'ai quitté mon logement. La personne qui vivait avec moi y est restée. Le bail avait été fait à mon seul nom. Je suis partie sans faire de changement de nom sur le bail car cette personne devait s'en occuper. Malheureusement je découvre aujourd'hui qu'elle ne l'a pas fait et en plus n'a plus jamais payer le loyer. rnrnDeux ans après je reçois une convocation au tribunal pour loyer impayés depuis 2007. Aujourd'hui cette personne est encore dans le logement est une demande d'expulsion est en cours. Mais je reste redevable des loyers tant qu'il y est car le bail est encore à mon nom. rnrnQu'est ce que je peux faire pour que ce soit lui qui paie sa dette, et faire reconnaître que c'est lui qui vit seul dans l'appartement depuis 2007 ?rnrnMerci pour votre aide, cdt.